



Commission de l'océan Indien (COI) – Organisation mondiale pour les migrations (OIM)

**Atelier de travail sur les profils migratoires dans l'Indianocéanie**

**Et signature du protocole d'accord COI-OIM**

Discours de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI

Lundi 25 novembre 2103 – Port Louis, Maurice

Monsieur le ministre du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi de la République de Maurice,

Monsieur le coordonnateur résident du Système des Nations unies,

Madame la représentante de la délégation de l'Union européenne à Maurice,

Monsieur le directeur régional pur l'Afrique australe et orientale de l'Organisation internationale pour les migrations,

Monsieur l'Officier permanent de liaison de Maurice,

Excellences, distingués invités, Mesdames, Messieurs,

-----



Je suis très heureux de vous accueillir ici sur cette terre de migrants à quelques encablures du petit port d'où des milliers d'hommes et de femmes venus de l'autre côté de l'océan, de la Grande Péninsule majoritairement, mais aussi d'Afrique, de Chine, d'Europe, sont arrivés dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Et qui l'ont effectivement trouvé. C'est pourquoi j'estime que s'il est une région où la question des migrations peut et doit être abordée de manière dépassionnée, c'est bien la nôtre, l'Indianocéanie.

Nos peuples se sont forgés par vagues migratoires successives. L'Indianocéanie est fondée par nos généalogies imbriquées, qui nous relie à l'Afrique, l'Europe, l'Asie, la péninsule arabique aussi ; elles expliquent notre originalité biologique, psychique et culturelle. Et cela nous a plutôt bien réussis ! L'Indianocéanie est aujourd'hui un laboratoire humain à nul autre pareil. Notre zone de contact, comme disent les anthropologues, a créé un ensemble régional symbiotique riche d'influences multiples qui s'interpénètrent. C'est ce qui m'a fait dire que nous avons développé un certain génie de la gestion de la



diversité et une capacité particulière de résolution des conflits.

Il est heureux que cette conférence sur les profils migratoires dans les pays ACP membres de la COI, nous offre l'occasion de compléter scientifiquement cette expertise humaine.

Mais qui sont aujourd'hui nos migrants ? Où vont-ils ? Que cherchent-ils ? Quel est le motif de leur départ ? Pensent-ils au retour ? Ce sont autant de questions qui nous aideront à mieux comprendre les dynamiques migratoires de l'Indianocéanie, et donc à adopter des mesures pour améliorer la mobilité, retenir ou rapatrier nos compétences. C'est une demande de nos populations.

En fait, nous devrions appréhender la problématique migratoire de manière bien plus décomplexée. Ce n'est pas tout à fait le cas. Il y a cette crainte, chez beaucoup dans nos îles, d'être submergés ou d'être dépossédés d'une parcelle de leur territoire ou de leur identité.

Pourtant, à l'heure de la mondialisation, les migrations sud-nord, sud-sud, ou nord-sud, et plus encore les



migrations intra-régionales continueront de s'intensifier. Nos pays membres doivent en tenir compte dans leur politique nationale et dans une stratégie régionale de mobilité.

Mesdames, Messieurs,

La gestion des mouvements migratoires pose, il est vrai, de nombreux défis économiques et sociaux. Mais pas seulement : elle est aussi une question d'opportunités.

L'un des principaux défis migratoires dans notre région concerne la rétention ou le retour de nos cerveaux. En effet, nos pays sont particulièrement affectés par la fuite, ou la perte, des cerveaux. Selon des études, 55% du personnel qualifié aurait quitté les Seychelles. A Maurice, ce chiffre est de 56%. A Madagascar, l'expatriation de nombreux diplômés et professionnels est telle qu'elle suscite des interrogations quant à la solidité d'une reprise économique une fois la stabilité politique retrouvée.

C'est ailleurs, en Europe, en Australie, en Amérique, et en Asie aussi, que nos talents trouvent de meilleures conditions de travail, de vie, d'épanouissement. L'herbe



serait-elle toujours plus verte ailleurs ? Pas forcément. Les Indianocéaniens de l'étranger sont nombreux à avoir indiqué leur désir de retour, leur souhait de contribuer au développement de nos pays. L'enjeu est de taille : il s'agit de créer les conditions nécessaires à la pleine exploitation de nos talents au sein de notre région.

L'autre défi que posent les migrations est celui de l'intégration, de l'assimilation, de la prise en charge. En un mot, ce défi relève de l'accueil. Que ce soit dans les villes de Madagascar qui se gonflent de ruraux en quête d'un meilleur avenir, que ce soit les Rodriguais qui tentent leur chance à Maurice, ou les Comoriens qui s'installent à La Réunion, territoire européen de l'Indianocéanie, il y a une dynamique migratoire que les différences de développement alimentent.

Dès lors, c'est la question hautement politique de l'ouverture des frontières au sein de l'Indianocéanie qui se pose. La COI, qui a pour mission d'accompagner le processus d'intégration régionale, notamment par l'amélioration de la mobilité, ne peut se substituer aux Etats. Néanmoins, nous ne pouvons nier la nécessité d'une stratégie régionale pour les migrations. C'est



aussi de cela, que nous devons débattre après avoir pris connaissance, pays par pays, des profils des migrants.

Je disais que les migrations ouvrent aussi des opportunités.

Je pense notamment à nos diasporas et leur implication dans le développement de l'Indianocéanie. L'Union des Comores est certainement notre pays membre qui tire le plus de bénéfice de sa diaspora : les transferts de fonds de la diaspora représentent presque 30% du PIB ! Même si le Fonds monétaire international (FMI) relève que 77% de ces fonds sont destinés à la consommation (13% sont affectés à l'immobilier et seulement 10% pour l'investissement.) Il y a là pour les Comores une opportunité évidente de développement. Les migrants représentent une force d'investissement à mobiliser pour le développement durable de leur pays. Ils représentent par ailleurs un bassin de compétences à utiliser.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que l'ouverture d'un pays aux compétences étrangères est un indice de son orientation économique et de ses ambitions. Vous me



permettez de prendre Singapour pour exemple. Cette Cité-Etat doit sa prospérité à une politique audacieuse mais stricte d'ouverture des frontières à la main d'œuvre étrangère. Singapour a accueilli plus de 315 000 étrangers qualifiés. Ils sont experts, chercheurs, techniciens, entrepreneurs issus des quatre coins du monde. Ces profils qualifiés, qui dispose des moyens nécessaires à l'expression de leur talent créatif et professionnel, contribuent à faire de Singapour une des capitales mondiales de l'innovation, de la finance, de la croissance.

J'ai toujours pensé que nos pays insulaires, aux marchés et à la population limités, doivent s'ouvrir en adoptant des politiques migratoires ciblées, facilitant la mobilité et l'installation des talents et cerveaux de la région et d'ailleurs. Je ne vois pas, par exemple, comment un pays comme Maurice pourra passer à un nouveau pallier de son développement sans un accueil massif de professionnels et de compétences qu'elle ne possède pas.

Nos pays membres devront faire un choix : se replier sur eux-mêmes, sur leur petit marché aux compétences insuffisantes, ou s'ouvrir à la région et au monde.



L'option de l'ouverture est celle dont nous devons discuter. Sans doute, il s'agit d'identifier les balises indispensables pour que les migrations participent au développement et non qu'elles deviennent une cause de tensions économiques et sociales.

Mesdames, Messieurs,

Le protocole d'accord que nous allons signer avec l'Organisation internationale pour les migrations démontrent notre volonté commune de penser, accompagner, et saisir les enjeux de développement que pose la mobilité. Pour notre région, où la mobilité est consubstantielle à notre identité, il y a là matière à mieux se connaître et à mieux s'insérer dans le vaste monde.

Je remercie l'OIM pour l'intérêt qu'elle porte à l'Indianocéanie et pour ce premier travail, nécessaire et inédit, avec l'appui du Programme des Nations unies (PNUD), sur les profils migratoires des pays ACP membres de la COI. Nous disposerons, j'en suis certain, d'outils utiles à notre mission d'intégration régionale.

J'en profite également pour remercier l'Union européenne qui s'intéresse depuis longtemps à cette





question et qui a, sans aucun doute, beaucoup à nous apprendre sur la gestion des flux migratoires dans le contexte de l'intégration régionale. L'appui et l'intérêt de notre partenaire est par ailleurs global : l'UE a en effet soutenu la COI dans la phase de réflexion et de mobilisation des acteurs régionaux sur la problématique de la connectivité clairement liée à celle des migrations et de la mobilité.

Je suivrai avec attention nos travaux. Nos débats devront nous éclairer sur les moyens de créer une Indianocéanie où nos populations, nos talents et ceux d'ailleurs, circulent aisément.